

**PRÉVENTION DES RISQUES D'EXPOSITION À  
L'AMIANTE POUR LES PERSONNELS OPÉRATEURS DE  
CHANTIER (INTERVENTIONS DE SOUS-SECTION 4)  
OPÉRATEUR DE CHANTIER AMIANTE SOUS-...**

**APAVE EXPLOITATION FRANCE - SITE LE MANS**  
**72000 LE MANS**

## Informations pratiques

**Du 14/3/2025 au 14/3/2025**

- en centre : 7 heures
- en entreprise : 7 heures
- Temps plein
- Cours de jour

**Formation entièrement présentielle**

[Le détail de la session sur le site de l'organisme](#)

**Réunions d'information collective**

Non renseigné

**Portes ouvertes**

Non renseigné

**Inscriptions**

Fermé

**Pré-requis**

Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique  
Dans le cas d'une formation de recyclage,  
détention d'une attestation de compétence à jour, de  
champs d'application (SS3 ou SS4) et de profils  
compatibles avec la formation prévue

### Apave Exploitation France

Immeuble Canopy 6 rue du Général  
Audran CS 60123  
92400 Courbevoie  
08-05-62-50-00  
[contact@apave.com](mailto:contact@apave.com)  
<https://france.apave.com/Vos-besoins/Former-vos-equipes>

### Lieu de la formation

Apave Exploitation France - site Le  
Mans  
69 avenue du Panorama 72000 Le  
Mans  
02-43-50-22-05  
[formation.lemans@apave.com](mailto:formation.lemans@apave.com)

**Financements possibles**

- Non renseigné

## Objectif Général

Certification

# Objectifs

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme ;
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risque électrique, risque chimique, chute de hauteur, ...) : notamment celles relative à la protection des travailleurs, les dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, les conditions d'élimination des déchets amiantés.

**Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plateformes pédagogiques :**

- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et alerter en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante ;
- Connaître et appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.

**Sont notamment visées les compétences suivantes :**

- Maîtriser les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle ;
- Maîtriser les procédures de décontamination du personnel et des équipements ;
- Maîtriser les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée ;
- Connaître le rôle des équipements de protection collective et notamment les dispositifs de ventilation et d'aspiration des poussières à la source. Savoir les utiliser selon les consignes établies. Déetecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement ;
- Connaître et appliquer les consignes d'hygiène dans la base de vie ;
- Utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Déetecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement
- Connaitre les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisées ;
- Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets ;
- Connaitre la conduite à tenir et appliquer les consignes prévues dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.
- Appliquer les mesures prévues au mode opératoire et notamment les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la conduite, la restitution de la zone d'intervention et les procédures de contrôle en cours d'intervention.

\* Maintenir et actualiser les savoirs, savoir-faire acquis lors de la formation préalable ou du dernier recyclage

\* Identifier l'évolution des techniques et de la réglementation

\* Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires

## Résultats attendus

\* Attestation de compétences si réussite aux évaluations théoriques et pratiques

\* Attestation de fin de formation

Recyclage : La période entre deux formations n'excède pas trois ans à compter du jour de la délivrance de l'attestation de compétence attestant la présence et validant les acquis de la formation préalable ou du dernier recyclage.

## Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

## Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
  - Formation entièrement présentielle

## En savoir plus

Source : Cariforef des Pays de la Loire - 234756 - Code établissement : 57224



**CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR**

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage en Pays de la Loire.

**Des chargé.e.s d'information à votre écoute**

**0 800 200 303** Service & appel gratuits